

INFORMATION

Le bulletin de l'arrondissement de Montréal-Nord

SOMMAIRE

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos citoyens
- 7 Infos culturelles
- 10 Infos économiques
- 12 Infos espaces publics
- 18 Infos brèves
- 19 Infos démocratie
- 20 Infos règlements
- 21 Infos sports et loisirs
- 23 Infos aquatiques
- 25 Infos communautaires



CORRIDOR VERT DES CINQ ÉCOLES

Déjà neuf projets réalisés

Pages 14-15

Page 3
Le tout Montréal-Nord se mobilise pour sa jeunesse

Pages 12-17
Des espaces publics plus beaux et plus sécuritaires

Page 19
Planification stratégique : oser ensemble Montréal-Nord

L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications.

Coordination
Daniel Bussières
Véronik Aubry
Céline Pelletier

Rédaction
Véronik Aubry, Daniel Bussières, Philippe Cossette, Stéphanie Lavigne, Sophie Lebeau, Charles Morisset, Wladimir Nguyen, Céline Pelletier, Danièle Renaud, Dominique Riberdy et Claire-Acélle Sénat

Nous remercions également
Karine Abel, Marc-André Chevarie, Steve Côté, Yves Deslongchamps, Marie Désilets, Jocelyne Dumais, Marie France Goulet, Isabelle Ménard et Simon Ostiguy

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Graphisme
Kethleen Esther Lapointe

Photographie
Alain Léveillé, archives de l'arrondissement, Didier Bertrand, Gilles Mimeault, Studio Kay et Soverdi
Crédit photo, page couverture : Soverdi

Impression
Imprimeries Transcontinental

Tirage
44 000 exemplaires

Dépôt légal
ISSN 0822-0395 Vol. 34, N° 3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :
Arrondissement de Montréal-Nord
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 311
Télécopieur : 514 328-4055
Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca

Note – L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.



De gauche à droite :
Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal
Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont
Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord
Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clara
Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal

PRIORITÉ : QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS

La ville, vous le savez, est l'administration la plus proche des citoyens; celle qui est en première ligne lorsqu'il est temps de rendre des services et d'améliorer la qualité du quotidien des citoyens. Vous pourrez le constater à la lecture du présent numéro de l'InfoNord : la qualité de vie des Nord-Montréalaises et Nord-Montréalais est au cœur de notre engagement.

La qualité de vie est notre priorité quand nous intervenons de façon importante dans le secteur nord-est pour **verdier et sécuriser l'espace public**. Pour ce seul projet de **Corridor vert**, neuf interventions ont été coordonnées depuis un an avec nos partenaires. Le bilan exposé en pages 14-15 est éloquent.

La qualité de vie est aussi notre priorité quand nous déployons des efforts sans précédent pour réunir une centaine de partenaires autour de la **lutte à la pauvreté et à l'exclusion des jeunes** Nord-Montréalais. Nous avons amorcé en mai dernier une démarche pour déployer, dès 2017, une série d'actions concrètes et coordonnées à ce sujet. Nos jeunes sont parmi les moins fortunés du Québec; nous avons l'obligation morale d'améliorer leurs conditions de vie et leurs perspectives d'avenir. Vous pouvez constater nos efforts à ce sujet en page 3.

Nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos citoyens des **espaces urbains agréables et sécuritaires**. Nous appliquons une cure de rajeunissement à nos parcs et équipements sportifs, nous réaménageons les arrêts d'autobus des intersections plus achalandées, nous verdissons les espaces publics et nous poursuivons la réfection de kilomètres de routes et de trottoirs.

Nous déployons aussi tous les efforts afin d'élaborer pour chaque saison une **offre culturelle, sportive et de loisirs de très grande**

qualité et diversifiée. Le cahier détachable au centre de cet InfoNord regorge d'activités gratuites dans nos bibliothèques, nos lieux de diffusion culturelle et nos installations sportives et de loisirs, pour les jeunes et les moins jeunes.

En novembre dernier, nous avons dévoilé la **planification stratégique 2016-2025** (page 19) de l'arrondissement. Sur le thème *Oser ensemble Montréal-Nord*, cette feuille de route propose une vision audacieuse où les citoyens de tous âges et de toutes origines, de même que tous les partenaires de l'arrondissement, osent penser et agir autrement afin de faire de Montréal-Nord un arrondissement où il fait bon résider, travailler, se divertir, se développer et vivre pleinement et en harmonie.

Finalement, notre souci de la qualité de vie des citoyens passe aussi par une **gestion responsable des deniers publics**. Vous pouvez constater en page 11 que le budget 2017 de l'arrondissement respecte la capacité de payer de nos contribuables tout en maintenant une offre de service de qualité pour tous les résidents.

Les actions menées cette année au quotidien par l'ensemble des employés de Montréal-Nord témoignent de notre volonté de bien répondre à vos besoins. Je peux vous assurer que nous allons continuer sur cette voie en 2017.

Bonne lecture et bonne année à toutes et tous!

La mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord,


Christine Black

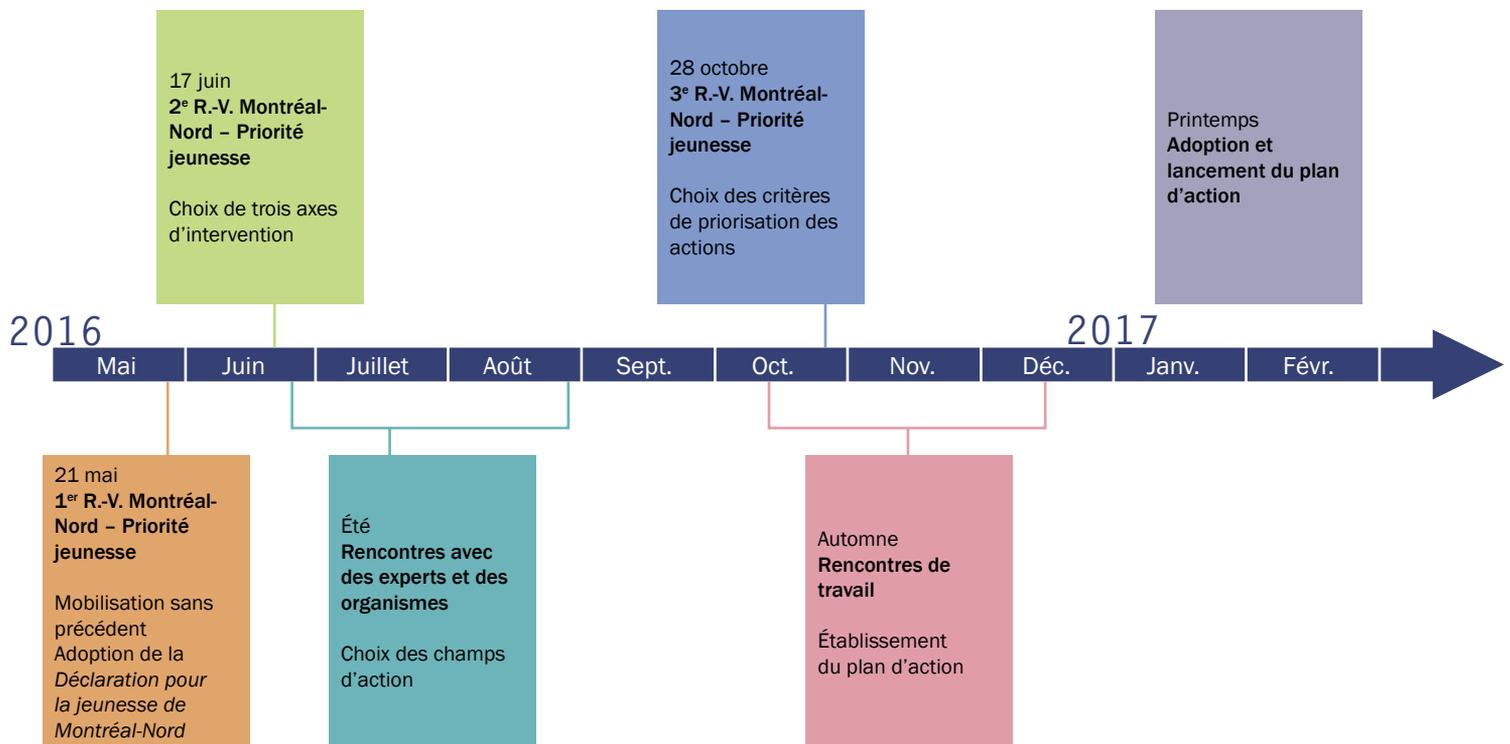
PLAN D'ACTION INTÉGRÉ PRIORITÉ JEUNESSE

MONTRÉAL-NORD SE MOBILISE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Au printemps 2016, la communauté de Montréal-Nord s'est mobilisée pour soutenir, de façon exceptionnelle, le développement positif de ses jeunes aux diverses étapes de leur vie. L'arrondissement a réuni plus d'une centaine de décideurs et d'acteurs-clés afin qu'ils apportent des changements significatifs aux conditions et à la qualité de vie des jeunes Nord-Montréalais.

Depuis, ces personnes se sont réunies à plusieurs occasions pour choisir des axes d'intervention, prioriser des champs d'action, dégager un plan d'action et établir la façon dont ce plan sera exécuté. Une opération d'envergure, qui s'est déroulée très rapidement, et au cours de laquelle près d'une centaine de projets très concrets ont déjà été répertoriés, des projets dont certains pourront être mis en œuvre dès 2017.

Finalement, ce plan n'est pas le projet d'une administration, mais celui d'une communauté. L'arrondissement est mobilisé, bien sûr, mais ce plan de match pour que les jeunes Nord-Montréalais réussissent dans la vie sera porté par toute la communauté. Il sera celui de tous les acteurs de Montréal-Nord, de Montréal et d'ailleurs au Québec.



LES TROIS GRANDS AXES D'INTERVENTION CHOISIS

- La persévérance scolaire et la réussite éducative
- L'employabilité
- Le vivre ensemble

LES CHAMPS D'ACTION PRIORISÉS

Les participants ont décidé d'agir en priorité :

- auprès des familles vulnérables,
- sur les périodes de transition,
- sur la littératie (apprentissages de base) et la culture,
- sur la pratique sportive et les saines habitudes de vie,
- sur le développement des compétences,
- sur l'accès et le maintien en emploi,
- auprès des jeunes de 13 à 17 ans,
- sur la création d'environnements favorables,
- sur l'offre d'activités libres et accessibles,
- sur l'engagement civique et social des jeunes.

QUI EST IMPLIQUÉ ?

- Des élus de Montréal-Nord, de la Ville de Montréal et des gouvernements du Québec et du Canada.
- Des représentants de ministères et d'organismes gouvernementaux, dont :
 - ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion,
 - CIUSS du nord de l'île de Montréal,
 - ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Des représentants de la Table de quartier Montréal-Nord, de la Table de concertation jeunesse, de la Table de concertation en petite enfance et d'une trentaine d'organismes communautaires, culturels et sportifs.
- Des représentants du monde de l'éducation.
- Des représentants de fondations.
- Des représentants du Service de police de la Ville de Montréal.
- Des gens d'affaires.

LE DÉNEIGEMENT : UNE AFFAIRE DE COLLABORATION

L'hiver est à nos portes et il s'amènera avec son lot de tempêtes de neige et de trottoirs à déblayer. Pour la période hivernale, l'arrondissement et ses citoyens désirent la même chose : un réseau de circulation accessible et sécuritaire pour les piétons (trottoirs déneigés et déglacés), les automobilistes et les cyclistes. La clé pour réussir cela : une collaboration entre l'administration municipale et les citoyens.

CINQ BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER

Les opérations de déneigement sont exigeantes, et les citoyens souhaitent qu'elles se fassent le plus rapidement possible. En adoptant de bons comportements, ces derniers peuvent aider l'arrondissement :

- à accélérer le déneigement,
- à hâter le retour à la normale du stationnement,
- à protéger leurs biens,
- à éviter les accidents parmi les cols bleus,
- à assurer le passage des véhicules de sécurité.

1. RESPECTER LES PANNEAUX DE SIGNALISATION

Soyez vigilant! En période de déblaiement et de chargement, des panneaux de signalisation indiquent les périodes où il est interdit de stationner. Les interdictions de stationner, en période de chargement, sont généralement les suivantes : de 7 h à 19 h ou de 19 h à 7 h.

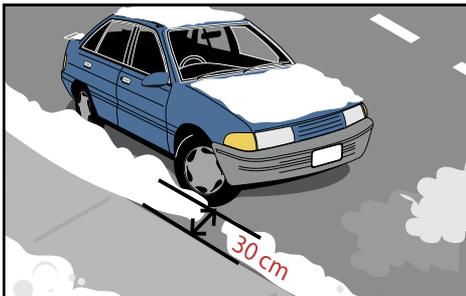
s'en trouve prolongée, tout en menaçant la sécurité du personnel.

4. RESPECTER LES COLLECTES

Respectez les horaires des collectes et ne placez pas vos poubelles, sacs ou bacs de recyclage sur les bancs de neige dans la rue.

2. BIEN STATIONNER

Garez votre voiture adéquatement (pas en angle ou sur un coin de rue) quand il y a des accumulations de neige. Les véhicules mal stationnés ralentissent les opérations de déneigement, risquent de subir des dommages et s'exposent à un remorquage et à une amende.



Pour faciliter le passage des chenillettes et éviter que celles-ci endommagent votre véhicule, stationnez-vous à 30 cm (1 pi) du trottoir de façon qu'aucune partie du véhicule, incluant les rétroviseurs, ne surplombe le trottoir.

3. ÉLIMINER LES ENTRAVES

Les entraves accolées au trottoir ralentissent le travail des conducteurs de chenillette, et l'opération de déblaiement

5. FAVORISER LE TRANSPORT COLLECTIF

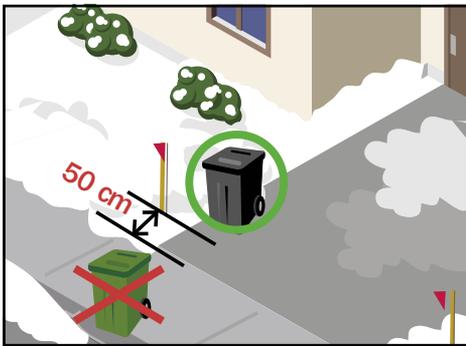
Moins il y a de véhicules sur la route, plus les opérations de déneigement sont facilitées.



LES RÈGLEMENTS À RESPECTER

Entraves

- Abris d'autos temporaires : pour éviter les accidents et les bris, il est interdit d'installer un abri temporaire à moins de 50 cm du trottoir.
- Entraves temporaires : enlevez tout objet amovible (pavé, chaîne, tige de métal, clôture décorative ou autre) installé à moins de 50 cm du trottoir, qui pourrait être poussé sur le trottoir ou dans la rue ou provoquer un bris de souffleuse ou de chenillette.



- Entraves permanentes : la présence d'une clôture, d'un muret en béton, de marches d'escalier ou de toute autre entrave permanente à moins de 0,5 m du trottoir, qui ne peut être facilement déplacée, doit être indiquée au moyen d'une tige munie d'un réflecteur.

Veuillez noter que l'arrondissement relèvera toute situation non conforme et qu'un avis sera envoyé au propriétaire pour demander de corriger la situation.

Neige des terrains privés

- Gardez la neige que vous pelletez sur votre terrain.
- Ne déposez pas votre neige dans la rue. Cela oblige des activités de déneigement supplémentaires et retarde la fin du déneigement.
- Respectez les piétons, ne déposez pas la neige sur les trottoirs. Cela est interdit et nécessite un autre passage de la chenillette.
- Assurez-vous que votre déneigeur respecte la réglementation.
- Déneigez avant le passage de la souffleuse.
- Respectez les usagers du transport collectif. En aucun temps, vous ne devez déposer la neige dans la voie réservée aux autobus.



DES OUTILS POUR S'INFORMER

Pour suivre l'avancement des travaux et localiser les interdictions de stationnement : l'application mobile **Info-Neige MTL**

- Offerte sur iOS 8 et Android 4.2.
- Possibilité de recevoir une alerte quand il est temps de déplacer sa voiture.
- Indication des stationnements hors rue à proximité.

Si on ne possède pas de téléphone intelligent, une **carte dynamique** est disponible en ligne au ville.montreal.qc.ca/deneigement.

Pour retrouver un véhicule remorqué qui gênait les opérations de chargement : le système **INFO-Remorquage**

- Visitez le site ville.montreal.qc.ca/infoemorquage pour faire une recherche par immatriculation ou par emplacement du véhicule au moment du stationnement.
- Réponse instantanée.

Pour tous les renseignements sur les principales entraves à la circulation à Montréal : le compte **Twitter Montréal circulation**

Plus d'information sur ville.montreal.qc.ca/deneigement ou en composant le 311.

HORAIRE DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Arénas Fleury et Rolland	Fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1 ^{er} et 2 janvier
Aréna Garon	Fermé pour une période indéfinie en raison de travaux
Bibliothèques Belleville, Yves-Ryan, Henri-Bourassa et de la MCC	Fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1 ^{er} et 2 janvier Ouvertes les 27, 28, 29 et 30 décembre, de 11 h à 16 h
Bureau Accès Montréal et Mairie	Fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement
Centre de loisirs	Fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement
Collecte des arbres de Noël	Les mercredis 4 et 11 janvier
Maison Brignon-dit-Lapierre	Fermée du 23 décembre au 3 janvier inclusivement
Maison culturelle et communautaire (MCC)	Fermée du 23 décembre au 3 janvier inclusivement
Piscines Henri-Bourassa et Calixa-Lavallée	Fermées du 24 décembre au 3 janvier inclusivement
Patinoires extérieures Glissoire du parc Pilon	Ouvertes si la température le permet
Travaux publics	Interventions urgentes seulement : composez le 311



CHANGEMENTS AUX COLLECTES

Compte tenu de l'harmonisation des services de collectes par la Ville de Montréal, certains changements sont maintenant en vigueur sur notre territoire.

HEURE DE DÉPÔT

Pour tous les types de collectes, veuillez déposer vos poubelles, bacs et autres contenants **entre 19 h la veille et 7 h le matin de la collecte**.

MATIÈRES RECYCLABLES

Si vous utilisez des sacs de plastique, ceux-ci doivent simplement être **transparents**, qu'ils soient bleutés ou non.

RÉSIDUS VERTS

L'année prochaine, si vous utilisez des sacs de plastique pour vos résidus verts, ils doivent être **transparents**, et non orange opaque comme par le passé. Nous recommandons toutefois l'utilisation de sacs en papier, de boîtes de carton ou de poubelles avec couvercle et poignées. Distinguez et séparez vos résidus verts de vos ordures ménagères afin qu'ils soient ramassés et traités séparément.

Jours de collectes par code postal : ville.montreal.qc.ca/collectes



CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les citoyens peuvent désormais s'exprimer au début des séances du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, soit dès 19 h. La période de questions se termine à 20 h ou dès que toutes les personnes inscrites ont été entendues. Celles-ci peuvent venir s'inscrire sur place de 18 h à 18 h 45. Ce changement a pour but d'apporter certains éclairages avant l'adoption des propositions quant aux divers dossiers.

Les séances ont lieu à la mairie d'arrondissement, entrée ouest de l'édifice, au 11155, avenue Hébert. Les dates des rencontres en 2017 seront communiquées sur notre site Internet.

Rappelons que les citoyens peuvent également suivre en direct les séances du conseil sur le site Internet de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/mtlnord, en cliquant sur Conseil en direct, puis sur Webdiffusion.

DEMANDES D'INFORMATION DES CITOYENS : UN SERVICE AMÉLIORÉ

Dans le but de mieux répondre aux besoins des citoyens et de leur offrir un meilleur service, la ligne d'information des Travaux publics (514 328-4100) sera transférée au 311. Pour les mêmes raisons, le poste de garde des Travaux publics de la rue de Charleroi sera fermé, et ses activités seront gérées à partir du Bureau Accès Montréal (BAM) situé juste en face.

L'arrondissement offre ainsi une porte d'entrée unique pour toutes les questions des citoyens. Cela permettra notamment un meilleur suivi des demandes. À partir de janvier, pour toutes les questions au sujet des rues, des trottoirs, des parcs ou du déneigement... on s'adressera donc au 311 ou au BAM (4243, rue de Charleroi).



Les jeunes finalistes en compagnie de Dominic Blanchette, directeur de l'école, de Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal, Micka Sylvestre, enseignant en arts plastiques, et de Claire-Acémie Sénat, chargée de projet en médiation culturelle.

L'ART PUBLIC OU LES DÉFIS DE LA CRÉATION

À la suite de l'installation dans l'arrondissement de l'œuvre d'art public *La vitesse des lieux* du réputé collectif BGL, des occasions de rencontres culturelles autour de cette sculpture emblématique devenaient possibles. Un projet dynamique et porteur auprès des jeunes du secondaire, imaginé par Claire-Acémie Sénat, chargée de projet en médiation culturelle à l'arrondissement de Montréal-Nord, a fait l'objet d'une étroite collaboration avec l'école Calixa-Lavallée.

Intitulé *L'art public ou les défis de la création*, le projet a été porté par Micka Sylvestre, enseignant en arts plastiques qui a su stimuler ses élèves en leur permettant d'acquiescer un autre regard sur l'art. Il tenait à ce que ces derniers se surpassent et qu'ils exercent leur créativité. Aucun thème ne leur était imposé, et les seules exigences étaient de laisser libre cours à leur imagination et d'utiliser leur savoir-faire artistique.

À la manière du collectif BGL, 90 jeunes ont été amenés à travailler en équipes pour réaliser 45 maquettes. Du concept d'une œuvre jusqu'à sa création, en passant par un processus de lecture, de réflexion et de fabrication, les équipes ont travaillé dans un esprit de cohésion. Elles ont utilisé les forces de chacun afin de relever les défis de la création. Les maquettes ont été créées en fonction de divers lieux de l'arrondissement.

Le projet, qui s'est déroulé de février à juin 2016, est devenu un autre exemple de collaboration culture-éducation au sein de l'arrondissement. Intégré aux apprentissages, le projet a aussi permis la découverte du territoire par le biais de l'art public. De plus, il a eu pour effet d'encourager, par les arts, la réussite et la persévérance scolaires. Les élèves participants ont signifié qu'ils ne verront plus jamais une œuvre d'art public comme avant.

Un concours a par la suite été lancé afin de mettre en valeur la créativité des jeunes. Un processus de sélection des maquettes s'est déroulé en trois étapes. Il a impliqué la participation de partenaires tels que la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord, le collectif des Artistes en arts visuels du Nord de Montréal (AAVNM) et le Bureau d'art public de la Ville de Montréal.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le 6 octobre dernier, Dominic Blanchette, directeur de l'école, invitait cinq équipes parmi les dix finalistes à recevoir un prix de 150 \$ chacune, et ce, en présence de Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal et associée à la culture, au patrimoine et au design.

Afin de récompenser l'ensemble des groupes et de permettre au public de voir le fruit de ce travail, les maquettes seront exposées à la Maison culturelle et communautaire du 19 janvier au 12 février 2017. Venez faire un tour!

PRÊT D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Vous souhaitez faire l'essai d'un instrument de musique ? La bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire (12002, boulevard Rolland) dispose maintenant d'une dizaine d'instruments de musique à prêter aux abonnés : violons, guitares, claviers, ukulélé et xylophone.

Si vous avez des instruments en bon état à donner, remettez-les d'ici au 24 décembre au Programme de prêt d'instruments de musique de la Financière Sun Life en vigueur dans huit bibliothèques de Montréal. Vous leur donnerez une seconde vie et vous aiderez peut-être un futur musicien.

Renseignements : 514 328-4000, poste 5626
bibliomontreal.com/musique

JULIANA LÉVEILLÉ-TRUDEL, ÉCRIVAINNE EN RÉSIDENCE



Depuis septembre dernier et jusqu'en février 2017, la bibliothèque Henri-Bourassa accueille Juliana Léveillé-Trudel en résidence d'écriture.

D'abord intéressée par la littérature orale, Juliana Léveillé-Trudel fonde en 2011 le Théâtre de brousse. En 2015 paraît *Nirliit*, son premier roman, dans lequel elle raconte l'histoire de la disparition d'une Inuite, tout en brossant le portrait d'une communauté du Nunavik. Ayant séjourné plusieurs fois au nord du 55° parallèle, elle écrit en connaissance de cause. Le sud ne lui est pas non plus inconnu puisqu'elle a travaillé en Haïti.

Parallèlement à son travail de création, l'auteure mène des projets de médiation avec des organismes communautaires de l'arrondissement de Montréal-Nord. Tantôt elle accompagne un groupe de jeunes dans l'écriture de scènes de théâtre, tantôt un groupe de jeunes femmes désireuses de relater leur visite à la communauté autochtone de Lac-Simon. D'autres fois, elle anime des ateliers d'écriture avec des mères provenant des quatre coins du monde ou encore avec des personnes vivant avec des troubles de santé mentale.



En tant qu'écrivaine publique, elle a pu aider les usagers de la bibliothèque Henri-Bourassa dans leurs projets d'écriture autobiographique ou de création littéraire. Elle a constaté qu'il y a beaucoup d'écrivains en herbe dans l'arrondissement. En effet, elle a vu une variété de projets : du roman policier humoristique au roman jeunesse, en passant par le livre de spiritualité, la poésie, la bande dessinée, l'essai ou la biographie.

Par sa chaleur humaine et ses judicieux conseils, Juliana Léveillé-Trudel a déjà su laisser sa marque à Montréal-Nord. Les Nord-Montréalais sont sous le charme et conserveront longtemps le souvenir de son passage. Vous pouvez la rencontrer jusqu'à la fin de février, les mercredis de 19 h à 21 h et les vendredis de 13 h à 16 h, à la bibliothèque Henri-Bourassa.

Cette résidence d'écriture est issue d'un partenariat entre le Conseil des arts de Montréal, la Direction des bibliothèques de Montréal et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois.

« JE SUIS SURPRISE ET RAVIE DE VOIR À QUEL POINT LE DÉSIR D'ÉCRIRE EST PRÉSENT CHEZ LES GENS DU QUARTIER. JE PENSE QUE L'ÉCRITURE EST UNE MAGNIFIQUE FAÇON DE S'EXPRIMER ET DE PRENDRE SA PLACE DANS LE MONDE ET JE SUIS HONORÉE D'ACCOMPAGNER CES ÉCRIVAINS EN DEVENIR. »

DES AÎNÉS REDÉCOUVRENT LA LECTURE

Une mobilité réduite ou une vision déficiente obligent parfois des personnes âgées à cesser de lire, une activité qu'ils appréciaient pourtant beaucoup. Or, il existe des solutions à ces barrières à l'entrée, et les bibliothèques de Montréal-Nord les ont proposées à des résidences pour personnes âgées de l'ouest de l'arrondissement.

Les visites mensuelles d'un bibliothécaire dans trois résidences jusqu'ici offrent plusieurs possibilités : le prêt de documents, parmi lesquels des livres en gros caractères, de la lecture à haute voix, des séances d'animation et de la formation axée sur

l'utilisation d'outils numériques comme les tablettes électroniques ou Internet.

Cette programmation hors les murs a fait des heureux. À preuve, au cours d'une première visite, une dame de 99 ans, qui n'avait pas lu de romans depuis plusieurs années, a découvert les livres en gros caractères et a emprunté un de ces volumes. Une semaine plus tard, la résidence informait le bibliothécaire qu'elle avait terminé son tome 1 et souhaitait poursuivre sa lecture. Le tome 2 lui a été fourni, et d'autres suivront sûrement puisque lire est un plaisir... à tout âge.



APPEL DE PROJETS – 10^e FESTIVAL DES ARTS

Les artistes de l'arrondissement de Montréal-Nord sont invités à proposer un projet dans ces domaines artistiques :

ARTS DE LA SCÈNE – ARTS LITTÉRAIRES – ARTS VISUELS – MÉTIERS D'ART – ARTS DE LA TABLE

Les projets peuvent prendre la forme de spectacles, d'ateliers de création, de performances, d'expositions, de rencontres culturelles, etc.

Nouveauté!

Le Festival des arts aura sa scène **CABARET JEUNESSE**
à la Maison culturelle et communautaire.

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES PROJETS : 13 JANVIER 2017

Pour tout savoir sur les critères d'admissibilité et pour vous procurer les formulaires,
visitez le site ville.montreal.qc.ca/mtlnord
Renseignements : 514 328-4000, poste 5610



Gaetana Colella, présidente du conseil d'administration de la CCIMN, Dominic et Brigitte Potenza (enfants de Dick et Ann Potenza des restaurants Dic Ann's), récipiendaires du prix hommage à titre posthume ainsi que Palmira Panichella, directrice générale de la CCIMN.

GALA ÉLITE DE MONTRÉAL-NORD

Le 10 novembre dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN) a célébré les entreprises nord-montréalaises au Costa del Mare, à l'occasion de son 4^e gala Élite annuel. L'un des objectifs de cet événement est de rassembler et de récompenser les gens d'affaires du territoire.

Cette année, les prix «Coup de cœur» de la CCIMN ont été remis aux entreprises Lumi-Vert et Technologies Propres Bio-Rad pour leur grand apport au rayonnement de Montréal-Nord. Un prix Hommage posthume a quant à lui été remis à madame et monsieur Ann et Dick Potenza des restaurants Dic Ann's.

La CCIMN et l'arrondissement tiennent à souligner l'énergie des entrepreneurs de leur territoire qui font preuve d'un grand leadership et d'un dynamisme palpable et contribuent quotidiennement au rayonnement du nord de Montréal.

Félicitations aux lauréats de chaque catégorie!

Démarrage d'entreprise :

Agent Gourmand

Entreprise de services :

Gaston Ouellette et fils inc.

Entreprise écoresponsable et efficacité énergétique :

Thermotech

Innovation – Création – Technologie :

Thermotech

Entreprise à vocation sociale :

Fondation de la visite

Fabrication et transformation :

Vitrierie Alfonso

Travailleur autonome :

Francis Giroux, avocat

Commerce de détail :

Renaissance

Employée émérite :

Maria Nica, directrice-adjointe de Entre Parents

UNE LIGNE DIRECTE POUR LES ENTREPRENEURS

L'arrondissement de Montréal-Nord est fier de mettre en place une ligne directe d'information sur les permis pour les entrepreneurs. Ceux-ci peuvent maintenant écrire directement à permis.affaires@ville.montreal.qc.ca afin d'obtenir des renseignements pour leurs projets de localisation d'entreprises ou de transformation de bâtiments commerciaux et industriels.

L'arrondissement est un partenaire de premier choix pour la réalisation des projets économiques. Il compte travailler avec les gens d'affaires et les investisseurs afin de rendre ses quartiers plus attrayants, d'attirer les entreprises et de retenir les jeunes talents.

Montréal-Nord poursuit son objectif de faire de l'arrondissement un endroit où il fait bon vivre, se divertir, travailler, entreprendre et, surtout, investir.



AVENIR DU SECTEUR MANUFACTURIER : L'ARRONDISSEMENT SOUTIEN SES ENTREPRISES

L'arrondissement de Montréal-Nord a exprimé l'importance que revêt le secteur manufacturier dans la dynamique économique de l'arrondissement à l'occasion des audiences publiques menées par la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, en ce qui a trait à l'avenir de ce secteur à Montréal.

Le secteur manufacturier de Montréal-Nord montre des signes fort encourageants depuis 2011. Il est vital pour la prospérité du territoire, pour la relance économique de Montréal-Nord et pour la préservation de ses quartiers complets.

En plus d'offrir des emplois de qualité pour une grande diversité de travailleurs aux compétences variées, ses entreprises sont des éléments importants de la chaîne de production locale et régionale que l'arrondissement désire garder sur son territoire.

On peut consulter le mémoire de l'arrondissement dans la section « Documents et publications » du site Internet de Montréal-Nord.



BUDGET 2017 : UNE APPROCHE RESPONSABLE

Le conseil d'arrondissement a adopté en octobre dernier le budget pour l'année 2017 caractérisé par une approche responsable qui respecte la capacité de payer de ses contribuables et le cadre financier strict imposé par la ville-centre, tout en visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

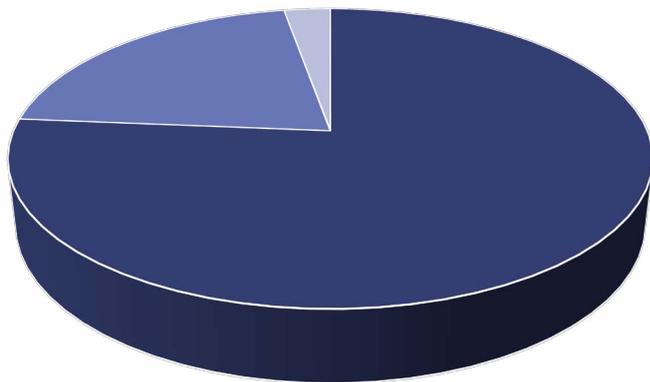
Le budget 2017 réserve, entre autres, des sommes pour la clientèle jeunesse ainsi que pour la mise en œuvre du plan d'action intégré Priorité jeunesse, pour l'animation dans les parcs et les bibliothèques et pour la médiation urbaine dans les parcs. Au chapitre du développement économique, des montants seront investis, notamment, pour la tenue de différents rendez-vous sur l'économie et l'habitation, et dans les marchés publics.

Les grandes lignes du budget

- Baisse des dépenses de 11,2 % par rapport à 2016
- Taux de taxation locale en baisse (de 0,1355 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,1345 \$)
- Augmentation moyenne des comptes de taxes locaux limitée à 1 %
- Centralisation à la Ville de Montréal de la gestion du matériel roulant, des contrats de déneigement et du transport de la neige
- Baisse de 5,2 M\$ des transferts de la ville-centre vers Montréal-Nord
- Augmentation de l'enveloppe jeunesse de 500 000 \$
- Hausse des contributions aux organismes communautaires

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2015 SONT PUBLICS

Les citoyens qui le désirent peuvent prendre connaissance des résultats financiers annuels de 2015 dans la section « Documents financiers » du site web de l'arrondissement.

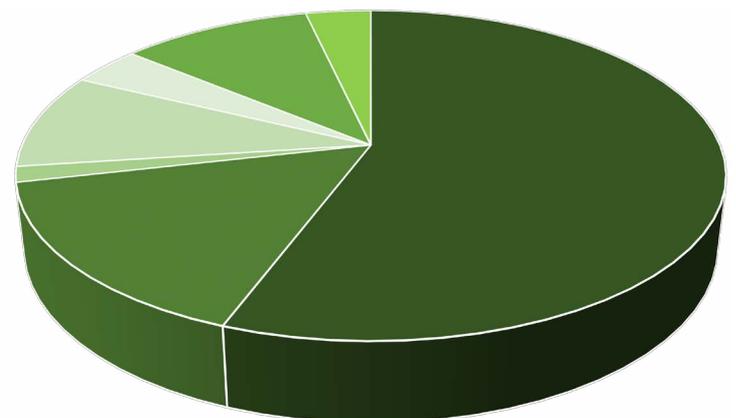


SOURCES DE REVENUS

- Transferts de la ville centre : 30,3 M\$
- Taxes locales : 8,3 M\$
- Revenus de tarification locale : 1,1 M\$

DÉPENSES PAR FAMILLES

- Rémunération : 22 146 100 \$
- Cotisation de l'employeur : 6 188 700 \$
- Transport et communications : 580 600 \$
- Honoraires professionnels et service techniques : 3 679 100 \$
- Location et entretien et réparation : 1 451 000 \$
- Biens durables et non durables : 4 113 400 \$
- Autres : 1 449 200 \$



Dans un souci d'offrir le meilleur milieu de vie possible à ses citoyens, l'arrondissement de Montréal-Nord a beaucoup investi en 2016 dans la qualité des espaces publics.

Que ce soit à même son propre budget, avec des partenaires (comme pour le projet de Corridor vert) ou avec la participation de la Ville de Montréal (comme pour le Programme de réfection routière), Montréal-Nord a investi dans ses rues, ses parcs, ses espaces publics et même sous le sol.

Les pages 12 à 17 du présent *InfoNord* dressent un résumé des interventions faites en 2016 pour rendre la vie plus agréable aux Nord-Montréalais.

RÉFECTION DE PLUS DE 60 TRONÇONS DE RUE

Au cours de 2016, Montréal-Nord a réalisé une importante opération d'embellissement de l'arrondissement en procédant à la réfection de plus de 60 tronçons de rue.

Au lieu de se contenter de refaire la chaussée, l'arrondissement a profité de l'occasion pour revoir l'ensemble de la voie et, selon les cas :

- réduire la largeur de la voie carrossable,
- réaménager ou élargir les trottoirs,
- construire de nouveaux trottoirs,
- aménager et verdir des saillies aux intersections,
- aménager des entrées charretières,
- prolonger l'espace gazonné des terrains privés.

L'arrondissement a ainsi contribué à réduire les îlots de chaleur, à réduire la distance parcourue par les piétons aux intersections et à ralentir la circulation automobile dans les rues résidentielles pour plus de sécurité.



ACCÈS À L'EAU DANS TROIS PARCS

L'arrondissement a récemment installé des jeux d'eau et aménagé une placette au parc Aimé-Léonard. Il a aussi remplacé l'entrée d'eau au parc Monty et procédé à la réfection de la plomberie du parc Primeau afin d'assurer le bon fonctionnement de la piscine.

Plusieurs interventions sont prévues dans les parcs au cours des prochaines années (voir article en page 16).

Eau propre, eau sale

L'arrondissement a aussi procédé l'été dernier à des travaux moins apparents, mais tout aussi importants, pour assurer l'acheminement d'eau propre dans les immeubles et la gestion des eaux usées.

Ainsi, l'arrondissement a réhabilité ou prolongé les conduites d'aqueduc et d'égout dans les avenues de Belleville, de London et de Rome et la rue de Castille.

PIÉTONS : DES DÉPLACEMENTS PLUS AGRÉABLES

Un tout nouveau mobilier urbain fait son apparition dans le paysage nord-montréalais. L'arrondissement a commencé à revoir l'aménagement de divers arrêts d'autobus plus achalandés sur le territoire.

Ainsi, de nouveaux bancs et des paniers à déchets et à recyclage ont été installés cet automne pour rendre la vie plus agréable aux piétons, et particulièrement aux nombreuses personnes âgées, qui fréquentent quatre de ces intersections (voir tableau ci-contre).

Au printemps 2017, c'est l'aménagement paysager autour de ces arrêts qui sera bonifié, entre autres, par la plantation de végétaux et d'arbres qui créeront des îlots de fraîcheur et rendront l'attente plus agréable.

Ces aménagements s'inscrivent dans un plan à long terme qui a pour objectif de faciliter et de sécuriser les déplacements des piétons dans tout l'arrondissement.

Huit abribus tout neufs

Les usagers du transport en commun peuvent aussi profiter de huit nouveaux abribus en acier inoxydable.

Quatre nouveaux abribus ont été installés aux intersections :

- Léger et Sainte-Colette,
- Pie-IX et de Castille,
- Maurice-Duplessis et Langelier,
- Henri-Bourassa et Rolland.

Quatre remplacements de vieux abribus ont été effectués sur le boulevard Henri-Bourassa aux intersections suivantes :

- Léger,
- Désy,
- Pelletier,
- Rolland.



Intersection	Bancs	Paniers
Saint-Michel-Henri-Bourassa	12	6
Henri-Bourassa-Léger	2	2
Henri-Bourassa-Lacordaire	2	1
Place Bourassa	3	1



LES MARCHÉS DU NORD

BEAUCOUP D'ANIMATION ET DU PLAISIR POUR LES PAPILLES

En collaboration avec plusieurs organismes, l'arrondissement de Montréal-Nord a mis sur pied deux marchés publics l'été dernier : l'un dans le secteur nord-est à l'intersection de la rue Pascal et du boulevard Rolland et l'autre à l'intersection de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne. Ce projet avait pour objectif de promouvoir une saine alimentation en proposant aux résidents nord-montréalais un meilleur accès à des produits frais et diversifiés.

Le projet a été un succès. L'initiative a permis à plusieurs citoyens de mieux connaître les organismes en alimentation du quartier tels que Panier Futé ou le Carrefour du pain. De plus, chaque week-end, des activités étaient organisées pour mettre en valeur des produits vedettes du Québec comme le miel, la patate et la citrouille à l'Halloween.

Au marché du Nord-Est, des spectacles ont été organisés ainsi que des dégustations de produits. Au marché de Charleroi, certains commerçants de l'artère sont venus présenter leurs produits, et des fiches recettes ont été distribuées aux visiteurs, afin de mettre en valeur les produits de saison.

Évidemment, ce succès n'aurait pas été possible sans la participation de plusieurs organismes communautaires. Le marché du Nord-Est a été géré par le Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), Parole d'excluEs et l'organisme Éconord. Celui de Charleroi a été coordonné par Pépinière & Co. avec le soutien de l'Association des commerçants de la rue de Charleroi. Plus de 3 000 personnes ont fréquenté les installations des marchés durant leurs heures d'ouverture, tous les samedis et quelques dimanches, de la fin d'août à la fin d'octobre.

L'aventure se poursuivra l'été prochain. C'est à suivre...

UN BILAN PLUS VERT

Près de 1 200 arbres auront finalement été plantés en 2016 dans l'arrondissement, soit 60 % de plus que ce qui était prévu en début d'année. Des fonds supplémentaires ont été consentis pour améliorer l'environnement sur notre territoire et atteindre ce bilan très positif : 510 arbres ont été fournis par la Soverdi et plantés par divers partenaires; 442 arbres ont été plantés par la Ville et 238 ont été mis en terre par l'arrondissement.

Rappelons qu'un vaste plan de verdissement municipal, appelé «plan canopée», a pour objectif d'augmenter le couvert végétal de 5 % à Montréal d'ici à 2025. Les propriétaires, les établissements et les entreprises sont invités à planter des arbres sur leurs terrains, car les avantages sur la santé, les économies d'énergie réalisées et les innombrables bienfaits des arbres justifient cet effort collectif.

WI-FI GRATUIT TROIS NOUVEAUX PARCS

Le service Internet sans fil gratuit de l'arrondissement sera étendu à trois nouveaux parcs. Dès le printemps prochain, des points d'accès seront installés dans les parcs Carignan, Oscar et Lacordaire.

Ces accès à Internet seront entièrement gratuits, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils s'ajouteront aux 11 points d'accès déjà en service :

- quatre bibliothèques,
- parcs Henri-Bourassa, Ottawa et Saint-Laurent,
- arénas Garon et Rolland,
- Maison culturelle et communautaire,
- Centre de loisirs.

UN CORRIDOR VERT DE MOINS EN MOINS GRIS

Le projet de Corridor vert est né il y a quelques années, dans une réunion sur un tout autre sujet. Quelques personnes se sont penchées sur une photo satellite de l'arrondissement et ont remarqué un territoire un peu trop gris et minéral sur lequel il y avait cinq écoles et deux parcs. Après seulement une année d'interventions, neuf projets ont été réalisés sur ce territoire (voir texte page ci-contre), et le portrait est déjà beaucoup plus vert.

Pour imaginer cet important projet, l'arrondissement a invité la population à de multiples séances de consultation publique. Quant à sa réalisation, elle se fait avec des partenaires de choix qui contribuent de façon inestimable à sa réussite : la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), la commission scolaire English-Montréal (CSEM), la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), Vélo-Québec et la Ville de Montréal (par le biais du projet Quartier intégré).

Les élèves, les parents, les enseignants et le personnel administratif des cinq écoles du secteur ont par exemple collaboré à la réalisation des projets sur le territoire de leur école respective. Pour ces seules interventions, Soverdi a planté plus de 300 arbres, 1600 arbustes et 250 vignes.

L'arrondissement a toujours eu une vision précise de ce qu'il voulait comme « Corridor vert » : des élèves à vélo, des abords et des cours d'école plus vertes, moins de clôtures entre les espaces-écoles et ceux de l'arrondissement, des citoyens qui profitent de l'espace public, des lieux éclairés et sécuritaires...

Une année de réalisations plus tard, la vision commence déjà à prendre forme. Le corridor gris est de plus en plus vert.

Plus d'information sur corridorvertmn.com

NEUF RÉALISATIONS

4. École Gerald McShane

Création d'un écrin de verdure sur le pourtour de l'école.
Partenaires : CSEM, école, élèves, personnel administratif et parents, Soverdi



5. École

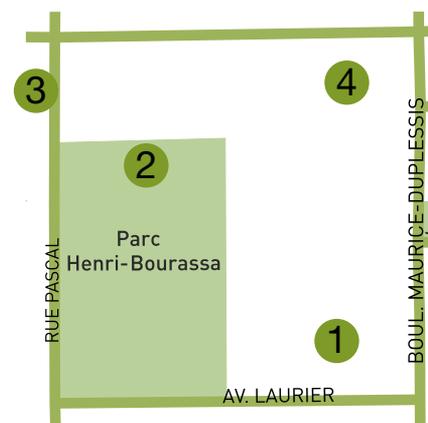
Plantation d'arbres et d'arbustes autour de l'école et dans le cour intérieur.

Partenaires : CSEM, école, élèves, personnel administratif et parents, Soverdi



3. Marché du Nord

Installation d'un marché public pour améliorer et diversifier l'offre de fruits et légumes frais dans l'arrondissement.
Partenaires : CSSA, Éconord et Parole d'excluEs



2. Parc Henri-Bourassa

Conception, avec la participation de la population, de deux scénarios de réaménagement du parc Henri-Bourassa, incluant un nouveau chalet de parc.
Projet de l'arrondissement



1. École

Excavation d'un espace public et installation de pavés pour un cour intérieure et extérieure. Fabrication d'un banc d'épinette. Plantation de fleurs sur la rue Laurier.

Partenaires : CSEM, école, élèves, personnel administratif et parents, Soverdi

Jules-Verne

ores, d'arbustes et de végétaux autour de la cour.

SPÎ, école, parents et élèves, Soverdi et Éconord



6.École Lester B. Pearson

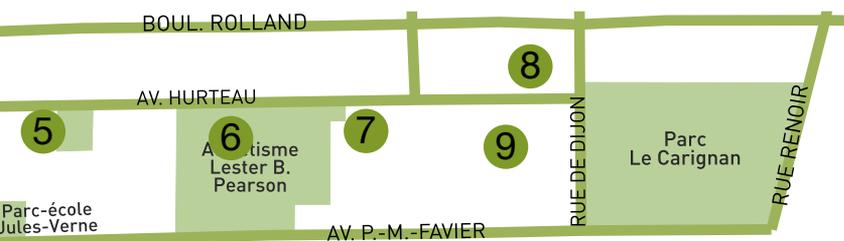
Plantation dans le stationnement, sur le talus et devant l'entrée de l'école.

Partenaires : CSEM, école et Soverdi

7. Apaisement de la circulation

Construction, sur le territoire du Corridor, de 22 saillies de trottoir et d'une intersection surélevée. Plantation de végétaux.

Projet de l'arrondissement



Parc-école Jules-Verne

Parc Le Carignan



9. Rue de Dijon partagée

Implantation et animation d'une rue partagée.

Partenaire : Pépinière & Co

8. École Le Carignan

Plantation de végétaux et d'arbustes en façade de l'école. Démarche de promotion et de sécurisation des déplacements à pied et à vélo.

Partenaires : CSPÎ, école, Vélo-Québec et École des métiers de l'horticulture



Henri-Bourassa

une fosse de plantation et plantes grimpantes dans la cour de l'école. Ajout d'éclairage et de bacs en bois. Plantation d'arbres et d'arbustes.

SPÎ, école et élèves, ILEAU et

Et ça continue...

Les réalisations de la dernière année ne sont que les premières interventions à voir le jour sur le territoire du Corridor vert. Plusieurs projets sont sur la table à dessin pour 2017, notamment :

- le verdissement de la piste d'athlétisme de l'école Lester B. Pearson;
- l'aménagement de la phase II de la rue de Dijon partagée;
- le réaménagement de la cour de l'école Le Carignan et l'installation de supports à vélo.

RUE DE DIJON : UNE BELLE RÉUSSITE

Cela n'aura duré que quatre mois, mais le projet de rue de Dijon partagée aura vraiment été... très partagé par la population. Dans le contexte du projet de Corridor vert, l'arrondissement a opté pour l'implantation d'une rue partagée (zone où les piétons ont priorité sur les autres modes de transport) dans la rue de Dijon, entre les avenues Hurteau et P.-M.-Favier, une action qui a fait fureur.

C'est l'organisme Pépinière & Co (Jardins Gamelin, Village au Pied-du-Courant) qui a été choisi pour concevoir la rue et l'animer tout au long de l'été. Après consultation avec la population, Pépinière & Co. a notamment installé : une scène, un espace jardin, des jeux au sol, des hamacs et des balancelles et des tables à pique-nique.

Du 22 juin (jour de l'inauguration) au 17 septembre (jour de la fête de clôture), 15 événements ont été mis sur pied par Pépinière, et le site a accueilli une vingtaine d'événements organisés par des organismes collaborateurs. Des centaines et des centaines d'enfants et d'adultes ont dansé, chanté, joué, peint, mangé, vu des films... dans la rue partagée.

Il est maintenant temps de faire le bilan de ce projet pilote et de décider à quoi ressemblera sa deuxième phase, en 2017, sur un tronçon de rue un peu plus long.

DES HONNEURS POUR DIJON

La rue de Dijon partagée a gagné sa place dans la Compilation 2016 des projets novateurs de l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ). L'annonce en a été faite en novembre dernier, au cours des festivités entourant la Journée mondiale de l'urbanisme.

Le projet de la rue de Dijon partagée a aussi été choisi coup de cœur de 2016 par la Ville de Montréal et sera l'emblème du programme pour toutes les publications de l'édition 2017.

MONTRÉAL-NORD ACCUEILLE LA PREMIÈRE STATION DU SRB PIE-IX



L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a inauguré le 17 octobre 2016 la première station du service rapide par bus (SRB) Pie-IX, à la hauteur de la rue d'Amos.

UN PTI PAS SI P'TIT!

Il y a beaucoup de beaux projets pour les Nord-Montréalais dans le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019 que le conseil d'arrondissement a adopté en septembre dernier.

Ce PTI prévoit des investissements de 27,5 M\$, dont 4,9 M\$ seront dédiés à la mise en valeur du territoire, 8,5 M\$ à la réfection des parcs, 6,4 M\$ à la réfection des bâtiments et 7,5 M\$ à la réfection routière. Voici quelques exemples des projets qui y figurent.

CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR LES PARCS

- Parc Le Carignan : rénovation du chalet et installation de terrains de tennis et de bocce
- Parc Charleroi : réparation du chalet et de la clôture
- Parc Sauvé : réfection du terrain de tennis
- Parc Sabrevois : réaménagement de l'aire de jeu et installation de jeux d'eau
- Parc Louis-Querbes : aménagement de l'aire de jeu
- Parc Henri-Bourassa : amélioration de l'éclairage
- Parc Lacordaire : réaménagement de l'aire de jeu et rénovation du chalet
- Parc Ménard : installation de jeux d'eau

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PLUS PERFORMANTS

- Aréna Fleury : mise aux normes
- Centre sportif (Henri-Bourassa-Pie-IX) : études en vue de la construction
- Parc Henri-Bourassa : élaboration des plans et devis en vue du réaménagement complet du parc, incluant un nouveau chalet

ESPACES PUBLICS PLUS AGRÉABLES

- Corridor vert des cinq écoles : poursuite des travaux de verdissement, de sécurisation et de décloisonnement (voir article en page 6)
- Intersection Pie-IX-Monselet : aménagement d'une nouvelle place publique
- Ruelles vertes : implantation d'un programme pour la réalisation de nouvelles ruelles chaque année (voir article ci-contre)

À l'occasion du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal, des travaux d'aménagement extérieurs sont aussi prévus à la maison Brignon-dit-Lapierre.

Pour plus de détails sur le PTI 2017-2018-2019, vous pouvez consulter le site Internet de l'arrondissement.

QU'EST-CE QU'UN PTI ?

Chaque année, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord adopte un Programme triennal d'immobilisations. Ce document énumère les investissements que l'arrondissement prévoit de réaliser sur son territoire au cours des trois années suivantes selon les objectifs suivants :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie grâce à un meilleur aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le PTI dresse donc un inventaire des projets à réaliser et les planifie dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

Contrairement au budget (dont les dépenses sont financées par les revenus annuels comme les taxes et les transferts de la ville-centre), les projets du PTI sont financés par emprunt.

FEU VERT AUX RUELLES VERTES

Pas besoin d'avoir le pouce vert pour avoir une ruelle verte. L'arrondissement de Montréal-Nord offre désormais d'accompagner – et de soutenir financièrement! – les citoyens qui désirent transformer leur ruelle asphaltée et grise en une agréable ruelle paysagée.

Vous désirez vous réapproprier l'espace de votre ruelle et améliorer la qualité de votre milieu de vie? L'arrondissement peut travailler avec vous à chacune des étapes suivantes.



Exemple de ruelle verte montréalaise

1. Formation d'un comité de riverains

L'objectif est de mobiliser un maximum de résidents pour en faire un projet collectif.

2. Préparation d'un dossier de candidature

Évocation des grandes lignes des aménagements souhaités.

3. Consultation des riverains

4. Analyse du projet

Rencontre entre l'arrondissement et le comité de riverains afin de peaufiner le plan préliminaire et de le rajuster en fonction des réalités budgétaires et techniques.

5. Verdissement

Préparation du terrain par l'arrondissement et plantation.

6. Lancement

C'est la fête!

7. Entretien

Prise en charge de l'entretien et de la pérennisation de la ruelle par le comité de riverains.

Intéressé? Communiquer avec le conseiller en aménagement responsable du programme au 514 328-4000, poste 4039.

HOMMAGE À M. JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD



À la séance du conseil d'arrondissement du 3 octobre dernier, les élus ont rendu hommage à M. Bouchard qui vient de quitter le poste de directeur de l'école secondaire Henri-Bourassa qu'il a occupé durant près de 15 ans. L'arrondissement l'a remercié pour son action positive dans la collectivité.

M. Bouchard a imaginé et développé de

nouveaux projets qui rendent l'environnement des étudiants plus propice à leur épanouissement : création du Café culturel, participation au projet du Corridor vert des cinq écoles, aménagement de nouveaux espaces pour accueillir les jeunes après les heures de classe, mise sur pied de l'équipe de football les Béliers, sans oublier l'amélioration du classement de l'école. Il a été un artisan

important de l'amélioration de la persévérance scolaire.

M. Bouchard est aussi un homme très impliqué dans sa communauté, notamment en siégeant à divers conseils d'administration, dont ceux des Fourchettes de l'Espoir et d'Un Itinéraire pour tous. Son implication communautaire a aussi été saluée. Merci M. Bouchard!

FÉLICITATIONS FARAH JACQUES !



Montréal-Nord offre toutes ses félicitations à Farah Jacques qui, à force de détermination et de courage, s'est rendue en finale du relais 4 x 100 m aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro. Farah a passé sa jeunesse à Montréal-Nord; elle a commencé en athlétisme au 100 et au 250 m haies à l'école Henri-Bourassa. Un très bel exemple pour nos jeunes!

LA CHARTE EN KREYÒL

La Charte montréalaise des droits et responsabilités est maintenant disponible en créole. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006, la Charte montréalaise touche toutes les grandes sphères d'intervention municipale : vie démocratique, vie économique et sociale, vie culturelle, loisirs, activité physique et sport, environnement et développement durable, sécurité et services municipaux.

La Charte établit aussi un droit d'initiative permettant aux citoyennes et aux citoyens d'obtenir une consultation publique sur tout ce qui relève de la Ville de Montréal ou des arrondissements.

Elle est donc maintenant traduite en huit langues autres que le français et l'anglais, soit l'arabe, le chinois (caractères simplifiés et caractères traditionnels), l'espagnol, le grec, l'hébreu, l'italien, le portugais et le créole. Sans compter les versions qui sont déjà sur le site municipal AccèsSimple : braille, format sonore, texte simplifié et orthographe alternatif.

OSER ENSEMBLE MONTRÉAL-NORD

Le 28 novembre dernier, les élus et l'arrondissement ont procédé au lancement du plan stratégique 2016-2025 de Montréal-Nord.

Que vous soyez un citoyen, un partenaire d'affaires ou institutionnel, un organisme ou un intervenant du milieu, ce plan s'adresse directement à vous. Il aura un impact direct sur la façon dont votre environnement évoluera au cours des 10 prochaines années.

Cette planification stratégique est ambitieuse; les défis et les enjeux sont grands. Plusieurs des projets qui seront proposés sont novateurs, mais nous savons qu'avec le concours de nos partenaires et des citoyens, nous pouvons les réaliser.

Osons croire qu'ensemble nous pourrons changer les choses!

LE MONTRÉAL-NORD SOUHAITÉ POUR 2025

Grandes lignes du plan stratégique

DES SERVICES AUX CITOYENS ADAPTÉS À LEURS BESOINS

Montréal-Nord veut offrir à ses citoyens :

- un milieu qui offre toutes les chances aux jeunes de réussir dans la vie,
- un logement de qualité pour le plus grand nombre,
- une sécurité alimentaire améliorée,
- l'accès à un mode de vie physiquement actif,
- une offre culturelle riche et diversifiée,
- un milieu où on peut vivre ensemble en harmonie.

UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Montréal-Nord souhaite que ses citoyens puissent :

- avoir davantage accès à la rive,
- profiter de parcs et d'espaces publics mieux aménagés,
- vivre dans un milieu plus propre et plus écologique,
- se déplacer de façon agréable et sécuritaire.

UN ARRONDISSEMENT EN CROISSANCE

Montréal-Nord veut, au cours des prochaines années :

- soutenir le développement économique,
- réaliser des projets majeurs (comme la réfection complète du boulevard Pie-IX, l'accueil du train de l'Est, l'aménagement du service rapide par bus),
- gérer de façon responsable et transparente, dans le respect et l'équité.



LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Concept obscur pour plusieurs, la planification stratégique est pourtant quelque chose de très simple. C'est le processus qui permet de déterminer :

- où on veut amener Montréal-Nord à moyen et à long terme,
- comment y arriver.

Pour avoir en 2025 un Montréal-Nord accompli et diversifié, où tous vivent en harmonie dans des lieux publics mieux aménagés, il faut tracer la route, faire des choix et structurer ses actions.

Oser ensemble Montréal-Nord – Planification stratégique 2016-2025, c'est le GPS qui va mener à un meilleur Montréal-Nord. Le document complet est disponible sur le site Internet de l'arrondissement au ville.montreal.qc.ca/mtlnord.



MÉDAILLES POUR CHIEN ET CHAT ÉVITEZ LES AMENDES, ACHETEZ UN PERMIS!

La Ville de Montréal a adopté, en septembre dernier, un nouveau règlement sur le contrôle animalier qui prévoit des amendes salées pour les propriétaires récalcitrants.

Si vous possédez un chien ou un chat, vous devez **obligatoirement** vous procurer un permis pour votre animal.

À noter que :

- les nouveaux permis délivrés seront valides jusqu'au 31 décembre 2017;
- des frais sont maintenant associés à la délivrance du permis animalier;
- le permis est valide sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal.

Pour s'informer sur la nouvelle réglementation et pour savoir comment faire une demande de permis, on peut consulter le ville.montreal.qc.ca/animaux.

Raison : pour assurer la sécurité des citoyens, la quiétude et la propreté de l'espace public.

Date limite : la date limite pour renouveler le permis de votre animal est le 31 décembre 2016.

GRILLE TARIFAIRE

	Chien	Chat
Non stérilisé	60 \$	30 \$
Stérilisé	25 \$	10 \$
Réduction micropuce	- 5 \$	- 5 \$

À partir de janvier 2017 : frais supplémentaire de 10 \$ sur tout achat de médaille.

Comment : en présentant, pour chien et chat, les preuves de stérilisation et de micropuçage, le cas échéant, pour bénéficier des tarifs réduits :

- jusqu'au 22 décembre : en se présentant au Bureau Accès Montréal, 4243, rue de Charlevoix (lundi à jeudi de 8 h à 16 h 30, vendredi de 8 h à 13 h);
- avant le 31 décembre : en envoyant par la poste le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement accompagné du paiement requis et, le cas échéant, des copies des preuves de stérilisation et/ou micropuçage.

Amende : quiconque contrevient au règlement est passible, pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 600 \$.

CHAUFFAGE AU BOIS SURVEILLEZ LES AVERTISSEMENTS DE SMOG

Que vous ayez un foyer, un poêle, ou tout appareil qui brûle des bûches de bois, des bûches écologiques, des granulés ou du charbon, cet hiver, surveillez les avertissements de smog.

Depuis août 2015, il est interdit d'utiliser ces appareils durant les avertissements de smog en raison des effets néfastes sur l'environnement et la qualité de l'air. Les polluants issus du chauffage au bois sont nocifs pour la santé : aggravation de l'asthme, bronchite infantile, cancer pulmonaire, etc.

Déclarez votre foyer

Si ce n'est déjà fait, remplissez le formulaire en ligne sur ville.montreal.qc.ca/chauffageauba Bois. La Ville pourra ainsi vous communiquer des rappels importants.

Renseignements

ville.montreal.qc.ca/chauffageauba Bois
ec.gc.ca/info-Smog



LUTTE CONTRE LE TABAGISME : DEUX NOUVELLES MESURES

Depuis le 26 novembre dernier, la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme* compte deux nouvelles mesures. Il est désormais interdit :

- à tout adulte, d'acheter du tabac pour un mineur,
- de fumer ou de vapoter dans un rayon de neuf mètres de toute porte et de toute fenêtre (qui s'ouvre) d'un lieu où il est interdit de fumer (notamment tous les bâtiments publics de l'arrondissement, les CPE et les écoles, ainsi que les milieux de travail).

Ces interdictions s'ajoutent à celles qui sont entrées en vigueur en mai 2016 concernant notamment les aires de jeu extérieures destinées aux enfants et les terrains sportifs.



INSCRIPTION AUX LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT

Deux façons de s'inscrire

- En ligne, avec votre carte biblio-loisirs, au ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne
 - Sélectionnez la session désirée.
 - Sélectionnez « Arrondissement de Montréal-Nord ».
 - Cliquez sur « Rechercher ».
 - Poursuivez les étapes d'inscription jusqu'à la fin.
- Au comptoir, avec votre carte biblio-loisirs, en vous présentant au Centre de loisirs, 11121, avenue Salk (à l'angle de la rue de Charleroi).

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord et ensuite à ceux des autres arrondissements de la Ville de Montréal seulement. Vous devez présenter votre carte biblio-loisirs au moment de l'inscription.

Le paiement complet est exigé à l'inscription.

- En ligne : par carte de crédit ou carte prépayée MasterCard ou Visa.
- Sur place : en espèces, par carte de débit ou carte de crédit.

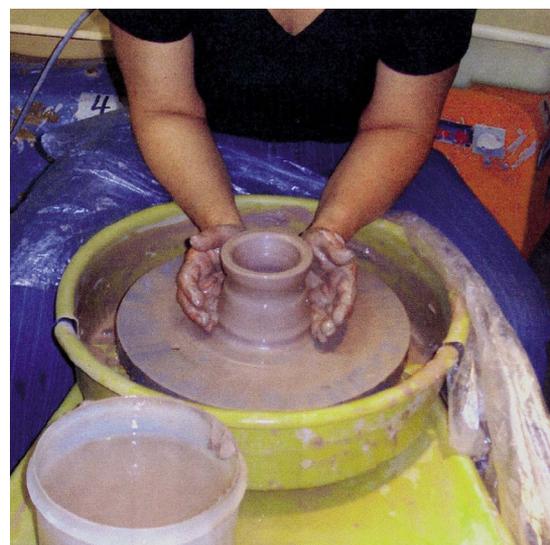
Veillez prendre note qu'il sera possible de s'inscrire en ligne pour les places restantes jusqu'à la fin de la deuxième semaine d'activité. Par la suite, il ne sera pas possible de s'inscrire.

Aucun remboursement ne sera accordé après les deux premières semaines d'activité.

Renseignements : 514 328-4000, poste 4151

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2016-2017

Saison	En ligne	Au comptoir
Hiver	Du mercredi 7 décembre, 13 h 30, jusqu'au vendredi 20 janvier, 21 h	Jeudi 5 janvier, 13 h 30 à 21 h
Printemps	Du mercredi 29 mars, 13 h 30, jusqu'au vendredi 21 avril, 21 h	Jeudi 6 avril, 13 h 30 à 21 h
Relâche scolaire	Du mercredi 8 février, 13 h 30, jusqu'au vendredi 24 février, 21 h	Samedi 25 février, 8 h à 13 h
Été	Du mercredi 29 mars, 13 h 30, jusqu'au vendredi 7 avril, 21 h	Samedi 8 avril, 8 h à 18 h



RELÂCHE SCOLAIRE

Lieu : Centre de loisirs de Montréal-Nord (75 places disponibles)

Clientèle : les jeunes de 5 à 11 ans (L'enfant doit avoir 5 ans au 6 mars 2017)

Horaire : Du lundi 6 au vendredi 10 mars 2016, de 9 h 30 à 15 h 30
Service de garde disponible de 6 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 18 h

Frais pour la semaine :
15 \$ sans service de garde
61 \$ avec service de garde

LOISIRS DE L'ARRONDISSEMENT

ACTIVITÉ	HORAIRE	ENDROIT	DURÉE (sem.)		DÉBUT DE SESSION		FRAIS
			Hiver	Printemps	Hiver	Printemps	
Badminton <i>Adulte</i>	Mercredi et vendredi, 19 h 30 à 21 h 30	École secondaire Calixa-Lavallée	12	-	10 jan.	-	21 \$/1 soir 42 \$/2 soirs
Pilates	Mardi, 19 h à 20 h 30 Jeudi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	10	10 jan.	10 avril	61 \$/cours
Poterie <i>Adulte</i>	Mardi, 19 h à 22 h Mercredi, 19 h à 22 h	Chalet du parc Pilon	12	10	9 jan.	10 avril	117 \$
Poterie 8 à 17 ans	Vendredi, 18 h à 20 h Samedi, 9 h 30 à 11 h 30	Chalet du parc Pilon	12	-	10 jan.	-	61 \$
Tennis 7 à 17 ans	Dimanche, 9 h à 15 h Les groupes par niveau seront faits sur place par l'entraîneur	École secondaire Calixa-Lavallée	12	10	8 jan.	9 avril	56 \$
Tennis <i>Adulte</i>	Mardi, 19 h à 22 h Les groupes par niveau seront faits sur place par l'entraîneur	École secondaire Calixa-Lavallée	12	-	11 jan.	-	66 \$
Tonus plus	Lundi, 20 h 30 à 22 h Mercredi, 20 h 30 à 22 h	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	10	10 jan.	10 avril	61 \$/cours
Yoga	Lundi, 19 h à 20 h 30 Mercredi, 19 h à 20 h 30	Studio de danse 10975, avenue Alfred	12	10	10 jan.	10 avril	61 \$/cours
Volleyball <i>Adulte</i>	Lundi et mercredi, 20 h à 22 h	École secondaire Calixa-Lavallée	12	-	10 jan.	-	21 \$/1 soir 42 \$/2 soirs

JEUX DU QUÉBEC 2016 – LES ATHLÈTES REÇUS À LA MAIRIE



Les élus de Montréal-Nord ont reçu des athlètes à la mairie d'arrondissement pour les féliciter pour leur participation aux Jeux du Québec 2016. À cette occasion, ils ont également accueilli la sprinteuse canadienne Farah Jacques, finaliste du relais 4 x 100 m des Jeux Olympiques de Rio, qui a passé sa jeunesse à Montréal-Nord.

Sur la photo : une partie des athlètes de Montréal-Nord qui ont participé aux Jeux du Québec 2016 accompagnés de Farah Jacques, de membres du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord (mesdames Christine Black, mairesse, Sylvia Lo Bianco et Chantal Rossi), du chef de mission, d'entraîneurs, de représentants de la CSPJ et de Caroline Brunet (kayakiste canadienne, triple médaillée olympique et 10 fois championne du monde).

HORAIRE DE PATINAGE – TEMPS DES FÊTES*



ARÉNA ROLLAND 12000, boulevard Rolland	ARÉNA FLEURY 3700, rue Fleury Est	PATINOIRE BLEU BLANC BOUGE Parc Le Carignan
L'horaire du temps des fêtes pour les deux arénas est valide du 27 décembre 2016 au 3 janvier 2017. Fermeture des arénas les 24, 25, 26 et 31 décembre 2016, ainsi que les 1 ^{er} et 2 janvier 2017. Reprise de la programmation régulière à partir du 3 janvier.		Horaire valide du samedi 19 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 et sujets à changements sans préavis. La patinoire ferme à 15 h 45 les 25 décembre et 1 ^{er} janvier.
HOCKEY LIBRE ADULTE (POUR LES 16 ANS ET PLUS)		
		Tous les jours, 20 h 45 à 22 h (sauf le 25 décembre et le 1 ^{er} janvier)
HOCKEY LIBRE FAMILIAL (pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte)		
		Tous les jours, 12 h à 15 h 45
HOCKEY LIBRE (pour les 13 à 17 ans seulement)		
		Tous les jours, 16 h à 20 h 30 (sauf le 25 décembre et le 1 ^{er} janvier)
PATINAGE LIBRE POUR TOUS		
Mardi 27 décembre 16 h à 18 h Jeudi 29 décembre 16 h à 18 h	Mardi 27 décembre 16 h à 18 h Mercredi 28 décembre 16 h à 18 h Vendredi 30 décembre 16 h à 18 h	Tous les jours, 9 h à 11 h 45
PATINAGE LIBRE POUR LES TOUT-PETITS		
Mardi 27 décembre 9 h à 11 h	Jeudi 29 décembre 9 h à 11 h	
PATINAGE LIBRE POUR LES AÎNÉS		
Mercredi 28 décembre 9 h à 11 h	Mardi 27 décembre 9 h à 11 h	

*Veuillez prendre note que l'aréna Garon est fermé pour rénovation.

INSCRIPTION

Montréal-Nord offre plusieurs activités en piscine, telles que des cours de natation, d'aquagym et de sauvetage, ainsi que plusieurs heures de natation libre. De plus, vous avez la possibilité de vous joindre à nos deux clubs sportifs : le club de natation Montréal-Nord et le club de nage synchronisée de Montréal-Nord Aquana.

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix, de 18 h à 21 h en semaine, aucune inscription n'est prise par téléphone. La priorité sera d'abord accordée aux gens inscrits à la session d'automne 2016.

Prenez note

- La carte biblio-loisirs est nécessaire pour s'inscrire.
- Une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription et du paiement.
- Le bail n'est pas accepté comme preuve de résidence.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.
- Un cadenas est fortement recommandé pour verrouiller votre case.
- Les frais indiqués ne sont valables que pour les résidents de la Ville de Montréal. Les taxes (TPS et TVQ) sont incluses dans les prix.
- Une preuve de résidence est également requise pour l'achat d'une carte de natation (valable pour 12 cours). Le paiement doit se faire en argent comptant seulement. Cette carte est NON REMPLAÇABLE et NON REMBOURSABLE.

Piscine Calixa-Lavallée

Du samedi 14 janvier
au vendredi 7 avril 2017
11345, avenue Pelletier
514 328-4170

Piscine Henri-Bourassa

Du samedi 14 janvier
au vendredi 24 mars 2017
12005, avenue Laurier
514 328-4171

Frais d'inscription

Enfants (17 ans et moins) et aînés (60 ans et plus) : 20 \$ pour 12 cours de 45 minutes

Adultes (18 à 59 ans) : 40 \$ pour 12 cours de 45 minutes

ENFANTS			
Cours	Horaire	Début	Endroit
Tortue et Dauphin 2 à 4 ans <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Samedi, 10 h ou 11 h Samedi, 10 h 30 ou 11 h 30 Dimanche, 10 h ou 11 h Dimanche, 11 h Mardi, 18 h Jeudi, 18 h	14 janvier 14 janvier 15 janvier 15 janvier 17 janvier 19 janvier	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Grenouille (débutant) Baleine (avancé) 5 et 6 ans <i>L'enfant est seul.</i> *Grenouille seulement	Samedi, 10 h ou 11 h Samedi, 10 h 30, 11 h 30 ou 13 h 30* Dimanche, 10 h ou 11 h Dimanche, 11 h ou 12 h* Mardi, 18 h Jeudi, 18h	14 janvier 14 janvier 15 janvier 15 janvier 17 janvier 19 janvier	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 1, 2 et 3 7 à 15 ans **Natation 1 seulement	Samedi, 9 h ou 12 h Samedi, 12 h 30 ou 13 h 30** Dimanche, 9 h ou 12 h Dimanche, 9 h, 10 h ou 12 h** Mercredi, 18 h	14 janvier 14 janvier 15 janvier 15 janvier 18 janvier	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 4 7 à 17 ans	Samedi, 13 h Dimanche, 13 h Dimanche, 13 h Lundi, 18 h	14 janvier 15 janvier 15 janvier 16 janvier	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
Natation 5, 6 et 7 7 à 17 ans	Samedi, 13 h Dimanche, 13 h Dimanche, 13 h	14 janvier 15 janvier 15 janvier	Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée

ADULTES ET AÎNÉS

Cours	Horaire	Début	Endroit
Natation 1, 2, 3 et 4	Lundi, 20 h Mardi, 20 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h	16 janvier 17 janvier 18 janvier 18 janvier	Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
Natation 5, 6 et 7	Lundi, 20 h	16 janvier	Henri-Bourassa
AquaGym <i>Impact doux en partie peu profonde</i>	Lundi, 19 h ou 20 h Mardi, 19 h Mercredi, 19 h Jeudi, 19 h Jeudi, 20 h	16 janvier 17 janvier 18 janvier 19 janvier 19 janvier	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
AquaForme <i>Série d'exercices cardiovasculaires et musculaires en partie peu profonde.</i>	Mardi, 20 h*	17 janvier	Calixa-Lavallée
AquaJogging <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi, 19 h Lundi, 19 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h* Jeudi, 20 h	16 janvier 16 janvier 18 janvier 18 janvier 19 janvier	Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
AquaFitness <i>Série d'exercices en partie profonde sur des intervalles courts et intensifs.</i>	Mardi, 20 h* Jeudi, 19 h	17 janvier 19 janvier	Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée
AquaRythme <i>Chorégraphie d'exercices au tempo de la musique en partie peu profonde.</i>	Lundi, 19 h Mercredi, 20 h*	16 janvier 18 janvier	Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée

* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie facultative au sol à 19 h 30 (durée 30 minutes)

HORAIRE DE LA NATATION LIBRE

LA BAIGNADE EST GRATUITE... BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Piscine Calixa-Lavallée			Date	Piscine Henri-Bourassa		
Jour	Heure	Clientèle		Jour	Heure	Clientèle
Lundi au jeudi	19 h à 20 h 30	Familiale	Du 28 novembre au 23 décembre	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte*
Lundi au jeudi	20 h 30 à 22 h 15	Adulte*		Du 4 au 13 janvier	Lundi au vendredi	20 h à 22 h 30
Vendredi	21 h à 22 h 15	Adulte*	Du 8 au 21 avril (C-L)	Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale
Samedi, dimanche	13 h à 15 h 45	Familiale	Du 25 mars au 21 avril (H-B)			
Lundi au vendredi (sauf jeudi)	21 h à 22 h 15	Adulte*	Du 14 janvier au 7 avril (C-L)	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte*
Jeudi	20 h à 22 h 15	Adulte*		Du 14 janvier au 24 mars (H-B)	Lundi au vendredi	21 h à 22 h 30
Samedi	14 h 30 à 16 h 15	Familiale	Du 6 au 10 mars (congé scolaire)	Samedi, dimanche	14 h à 16 h	Familiale
Dimanche	14 h à 15 h 45	Familiale		Lundi au vendredi	13 h à 16 h	Familiale

INTERRUPTIONS – La piscine sera fermée au cours des compétitions de natation (voir la rubrique des événements spéciaux), pour le congé des fêtes du 24 décembre 2016 au 3 janvier 2017 et pour le congé de Pâques du 14 au 17 avril 2017.

*Clientèle adulte : 18 ans et plus seulement

NOTE – En tout temps, un parent ou un gardien adulte doit être présent dans l'eau et veiller constamment sur l'enfant dont la taille est moins de 1,22 m (48 po) ainsi que sur l'enfant souffrant d'un handicap ou qui ne sait pas nager. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés. Apportez un cadenas pour verrouiller votre case.

COURS DE SAUVETAGE

Les moniteurs des cours de sauvetage sont agréés par la Société de sauvetage du Québec.

Sauveteur national (option piscine) et Premiers soins – général

But : apprendre les techniques fondamentales de même que les principes et les processus décisionnels de sauvetage qui aideront le surveillant-sauveteur à évaluer les diverses situations et à s'y adapter en fonction du milieu aquatique.

Préalables pour le Sauveteur national : détenir son brevet Croix de bronze et PSG.

Note – L'horaire peut être sujet à changement.

PREMIERS SOINS – GÉNÉRAL

Préalable : avoir 14 ans le jour de l'examen
Formation d'une durée de 16 heures
25 \$ (Certification et documents en sus)

Piscine Henri-Bourassa

Du 4 au 26 février
Les samedis et les dimanches, de 14 h à 18 h

Pas d'examen (évaluation continue pendant la durée du cours par le moniteur)

Piscine Calixa-Lavallée

Du 4 au 12 février
Les samedis et les dimanches, de 14 h 30 à 18 h 30

Pas d'examen (évaluation continue pendant la durée du cours par le moniteur)

SAUVETEUR NATIONAL (OPTION PISCINE)

Préalable : avoir 16 ans le jour de l'examen
Formation d'une durée de 40 heures
75 \$ (examen et documents en sus)

Piscine Henri-Bourassa

Du 22 avril au 28 mai
Les samedis et dimanches, de 14 h à 18 h, et le 22 mai, de 9 h à 17 h

Examen : dimanche 28 mai, 16 h

Piscine Calixa-Lavallée

Du 18 février au 26 mars
Les samedis et les dimanches, de 14 h 30 à 18 h 30

Examen : dimanche 26 mars, 16 h

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

8-9 avril 2017 :

Compétition de natation – Grand Prix de Montréal avec finales

ORGANISMES DE LOISIRS

188^e groupe marins de Montréal-Nord

M. Eric Sergerie : 514 312-6904

Association culturelle Saint-Vincent-Marie

M^{me} Jeannine Landry : 514 321-7512

Corps de cadets 2879 Montréal-Nord

Commandant Victor Cheng : 514 817-0659

cadets.ca/est

victorcheng28@gmail.com

Escadron 801 Montréal-Nord

(cadets de l'air)

M. Patrick Clément : 438 266-1667

patrick.clement@cadets.gc.ca

cadets.ca

Federaze Regione Puglia

M. Rocco Mattiace : 514 325-2387

info@federazionepugliamontreal.com

federazionepugliamontreal.com

La Route de Champlain

M. Christian Desautels : 514 770-0267

info@laroutedechamplain.com

Loisirs Saint-Camille

M. Jacques Benoît : 514 323-3676

maf.b@videotron.ca

Loisirs Sainte-Colette

M^{me} Denise Lacelle : 514 323-5052

deniselacelle@hotmail.com

Loisirs Sainte-Gertrude

M. Gérald Ranger : 514 321-0242

geraldranger@hotmail.com

loisirsste-gertrude.com

Loisirs Saint-Vital de Montréal-Nord

M. Bertrand Wall : 514 325-9818

nintai.dojo@yahoo.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association des directeurs d'établissement scolaire retraités de Montréal (section Montréal-Nord)

M. Robert Sauvé : 450 627-2346

sauve.ro@videotron.ca

Association de Place Normandie

M. José Trottier : 514 868-4512

ch.p.normandie@hotmail.com

Association générale des insuffisants rénaux (AGIR)

M^{me} Berthe Martin : 514 852-9297

reins@agir.ca

agir.ca

Association Tambour Étoile Flamboyante

M. Paul Jamps Volma : 514 702-2250

jampspaul@gmail.com

Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN)

M^{me} Vanessa Nobert : 514 329-4453

vanessa.nobert@ccimn.qc.ca

Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord

M. Guillaume André : 514 329-5044

ccmemn13@yahoo.ca

centremultiethnic-mtl.org

Centre d'action bénévole de Montréal-Nord

M^{me} Josée Aubertin : 514 328-1114

adm@cabmtl-nord.org

cabmtl-nord.org

Centre de micro-ordinateur de Montréal-Nord

M^{me} Rollande Dénommée : 514 328-4235

info@cmomn.org

cmomn.org

Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord

M^{me} Manon Rioux : 514 303-3351

mrrioux@pediatriesociale.mn.org

pediatriesociale.mn.org

Centre de la petite enfance de Montréal-Nord

M^{me} Claire Kanaan, directrice générale :

514 382-7788

cpem@qc.aira.com

cpemn.com

Centre Jean-Paul Lemay

M. Roger Petit-Frère : 514 326-6868

pcemai2006@hotmail.com

Cercle de Fermières de Montréal-Nord

M^{me} Louise Rheault : 514 326-2179

lrheault@videotron.ca

cfq-mtl-nord.com

CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord

M^{me} Nathalie Benoit : 514 384-2000,

poste 8450

csssamn.ca

Comité logement Montréal-Nord

M^{me} Marie-Ève Lemire : 514 852-9253

info@clmn.ca

Coop de solidarité Éconord

M^{me} Jacynthe Vermette : 514 326-5447

econord.info@gmail.com

Entre Parents de Montréal-Nord

M^{me} Josée Bouchard : 514 329-1233

j.bouchard@entreprenants.org

entreprenants.org

Fondation de la Visite

M^{me} Denise Landry : 514 329-2800

delavisite@videotron.ca

delavisite.org

Fondation des médecins Canado-Haïtiens

D^r Claude Pothel : 438 380-8019

info@fondationmch.com

fondationmch.com

Groupe d'entraide Alzheimer de Montréal-Nord

M^{me} Huguette Péloquin : 450 963-6375

moniquehuguette@bell.net

Halte-Femmes de Montréal-Nord

M^{me} Manuela François-Saint-Cyr :

514 328-2055

haltefemmes@videotron.ca

haltefemmes.org

Jardin communautaire Tardif

M. Roger Rainville : 514 432-6864

caillou_mrnet@hotmail.com

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 9152 Montréal-Nord

M. Noël Audet : 514 323-1758

noelaudet@videotron.ca

L'Accorderie de Montréal-Nord

M^{me} Isabelle Desrochers, directrice :

514 994-0697

isabelle.desrochers@accorderie.ca

Local rue Pelletier : M^{me} Ana Melim

514 759-0697, poste 204

montreal.nord@accorderie.ca

Local rue Lapière : M^{me} Mathilde Manon

514 759-0697, poste 224

montreal.nord-est@accorderie.ca

accorderie.ca/montreal-nord.com

Les Fourchettes de l'Espoir

M^{me} Brunilda Reyes : 514 852-1492

lesfourchettesdelespoir@hotmail.com

fourchettesdelespoire.ca

Maison de transition de Montréal inc.

M. François Bérard : 514 326-8400,

poste 225

maison.saintlaurent@videotron.ca

Parole d'excluEs

M^{me} Amélie Daigle : 514 621-5327

coordination-operations-dev.org@parole-

dexclues.ca

Pétales Québec

M^{me} Danielle Marchand : 514 326-4154

secretariat@petalesquebec.org

petalesquebec.org

Société Saint-Vincent-de-Paul

M^{me} Mélanie Lemière : 514 526-5937

ssvp-mtl.org/fr

Table de quartier Montréal-Nord

M. Yohan Perron : 514 328-4000, poste 5621

direction@tqmns.org

Un itinéraire pour tous

M. Pierre Barrette : 514 328-4000,

poste 5579

info@uipt.ca

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE

Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord (CAMÉÉ)

M. Jean-Nicolas Ouellet : 514 327-3035

info@camee.ca

camee.ca

Boscoville

M. Claude Lévesque : 514 648-6006,

poste 2100

claud.levsque@boscoville2000.ca

Café-Jeunesse Multiculturel

M. Williamson Lamarre (directeur) :

514 324-8112, poste 222

cjm@cafejeunessemulticulturel.org

cafejeunessemulticulturel.org

Centre des jeunes l'Escale

M^{me} Hoda Essassi : 514 328-4180

info@centredesjeuneslescale.com

centredesjeuneslescale.com

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord

M^{me} Jessica Landry : 514 321-8054
 coupdepoucejeunesse@hotmail.com
 coupdepoucejeunesse.com

Évolu-Jeunes 19-30 ans

M. Frantz Jean-Jacques : 514 322-5556
 evolujeunes1930@hotmail.com
 evolujeunes.wix.com/evolujeunes1930

Institut pacifique

M^{me} Shirilane Day : 514 598-1522, poste 221
 info@institutpacifique.com
 institutpacifique.com

Maison des jeunes de l'Ouverture

M^{me} Sheilla Fortuné : 514 327-0446
 mjo31ans@gmail.com

Mener Autrement

M. Oscar Elimby : 514 881-7216
 info@menerautrement.org
 menerautrement.org

Programme Horizon Jeunesse

M. Pierre Richard Simon : 514 328-3250,
 poste 19070
 phorizonjeunesse@gmail.com

Rond-Point jeunesse au travail —**Carrefour jeunesse emploi Bourassa-Sauvé**

M^{me} Bouchra Klaoua : 514 327-5555
 emploi@cjebourassasauve.com
 cjebourassasauve.com

ORGANISMES CULTURELS**Artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM)**

M. Sergio Gutiérrez : 514 324-3440
 aavnm3440@gmail.com

Club Lecto Henri-Bourassa

M^{me} Nicole Allie-Lambert : 514 324-4000,
 poste 5632
 nicole.allie@videotron.ca

Culture X

M. Don H. Fils-Aimé : 438 448-1214
 1culturex@gmail.com

Le Nouvel Orchestre d'Harmonie Henri-Bourassa

M. Antonio Bernabei : 514 324-3242
 ber-toni-harm-hb@hotmail.ca

Société culture et traditions québécoises de Montréal-Nord

M. Roger Trépanier : 514 327-1121
 rtrepa@yahoo.com

Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord

M. Jean-Paul Guiard : 514 328-4000,
 poste 5580
 lashgmn@yahoo.ca
 shgmn.org

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (section Henri-Bourassa)

M. Roger Trépanier : 514 327-1121
 rtrepa@yahoo.com

ORGANISMES SPORTIFS — JEUNESSE**Baseball mineur Montréal-Nord**

M. Denis Forget : 514 327-6235
 lforget@videotron.ca
 baseballmntnord.com

Club de basketball de Montréal-Nord

M. Wilmann Edouard : 514 472-0223
 info@cbmn.ca
 cbmn.ca

Club de gymnastique Gymkhana

M^{me} Josiane Boucher : 514 321-1936
 clubgymkhana@bellnet.ca

Club de judo La voie souple de Montréal-Nord

M. Stéphane Bacon : 514 328-4184
 judomtlndord@hotmail.com
 judomtlndord.ca

Club de karaté de Montréal-Nord

M. André Lavoie : 514 232-4581
 ckmn@videotron.ca
 karatemontrealnord.ca

Club de natation et de plongeon de Montréal-Nord

M. Martin Panneton (entraîneur en chef) :
 514 328-4000, poste 4167
 equipecnmn@gmail.com
 natationmontrealnord.com

Club de patinage artistique de Montréal-Nord

M^{me} Anastasia Anastasopoulos :
 514 328-4000, poste 4157
 anastasia_anastasopoulos@hotmail.ca

Club de patinage de vitesse Les Étoiles de Montréal-Nord

M. Salvatore Cavaliere : 514 322-9977
 ou 514 916-4021
 s.cavaliere@sympatico.ca

Club de soccer de Montréal-Nord

M. Tony Iannattone : 514 398-0395
 soccer.csmn@yahoo.com
 soccer-montrealnord.com

Hockey mineur Montréal-Nord

M. Stéphane Welsh : 514 808-5782
 welsh90@hotmail.com
 hockeymontrealnord.com

Ringuette 96 Montréal-Nord

M^{me} Sylvie Horth : 514 206-2951
 ringuette96mn@hotmail.com
 ringuette96s.brinkster.net/default.html

Temple des arts martiaux Karaté-Shotokan

M. Aristhène Clairméus : 514 834-7400
 clairmeusaristhene@hotmail.com

ORGANISMES SPORTIFS — ADULTES**Club de pétanque Les Boules joyeuses de Montréal-Nord**

M. Henri Gagné : 514 322-6980
 gagnri@hotmail.com

Club de tir à l'arc Cupidon (région Bourassa)

M. René Ranger : 514 231-8159
 tirlarc.cupidon@gmail.com

Ligue de Baseball Senior Métropolitain

M. Jean-Guy Henley
 infos@lbsm.org
 lbsm.org

Ligue de tennis de Montréal-Nord

M. René Boucher : 514 258-2419
 renetennis010@gmail.com
 tennismontrealnord.ca

ORGANISMES — AÎNÉS**Âge d'or Sainte-Colette**

M. André Boulerice : 514 955-7810

Âge d'or Sainte-Gertrude

M^{me} Lucille Fauteux : 514 321-5273

Âge d'or Saint-Vital

M^{me} Jacqueline Arcand : 514 326-4477
 jb.arcand@videotron.ca

AREQ (Section Montréal-Nord)

M^{me} Réjeanne Laneuville : 514 328-6829
 rlaneuville@videotron.ca

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (Section de Montréal-Nord)

M. Ronald St-Jean : 514 329-2333
 aqdr.mtlndord@videotron.ca
 aqdr.org

Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc.

M^{me} Suzanne Pelletier : 514 326-1223
 carrefourdesretraites@hotmail.com

Centre récréatif des aînés haïtiens de Montréal-Nord

M. Monel St-Joy : 514 583-1478
 crahmn@gmail.com

Cercle du 3^e âge de Montréal-Nord inc.

M^{me} Jackie Bissonnette : 514 327-1050

Club de l'âge d'or Dijon-Carignan

M. Ottavio Vacca : 514 852-4349

Club de l'âge d'or italo-québécois

M^{me} Inès Marostica : 514 328-4182

Club de l'âge d'or Le Soleil de Montréal-Nord

M^{me} Angela D'Iglio : 514 543-6630

Club de l'âge d'or Parc-Lacordaire

M. Antonio Maucieri : 514 321-6787

Club de l'âge d'or Parc-Ottawa

M. Alfonso Fracassi : 514 324-2241

Club de l'âge d'or San Marco

(section féminine)
 M^{me} Elena Adipietro : 514 327-8943
 (section mixte)
 M^{me} Carmela Barbato : 514 955-5401

Club de l'âge d'or Stella Alpina

(section féminine)
 M^{me} Assunta Ciccone : 514 327-2175
 (section masculine)
 M. Giovanni D'Ignazio : 514 325-9441

Club énergie plus Saint-Vincent-Marie

M^{me} Evelyne Turbide : 514 322-8343
 e.turbide@videotron.ca

Table de concertation des aînés et aînées de Montréal-Nord

M. Monel St-Joy : 514 583-1478
 M^{me} Rita Quesnel : 514 493-4512
 crahmn@gmail.com
 direction@tel-ecoute.org

Tél-écoute/Tél-aînés

M^{me} Rita Quesnel : 514 493-4512
 direction@tel-ecoute.org

PORTES OUVERTES AU CÉGEP MARIE-VICTORIN



Intéressé par les programmes d'études offerts au cégep Marie-Victorin? Rendez-vous aux portes ouvertes le mercredi 1^{er} février 2017, de 18 h à 21 h, au 7000, rue Marie-Victorin. Le personnel et les étudiants répondront avec plaisir à toutes vos questions sur les programmes à l'enseignement régulier et à la formation continue.

Renseignements :
Service des communications du cégep Marie-Victorin
514 325-0150, poste 2282
promotion@collegemv.qc.ca



PROJET DE MÉDIATION URBAINE

Le 30 mai 2016, l'Institut Pacifique a obtenu une subvention de l'arrondissement de Montréal-Nord en vue d'implanter un service de résolution de conflits et de médiation sociale de juin à novembre 2016 pour les citoyens de Montréal-Nord.

Pendant ces six mois, l'Institut Pacifique a pu offrir aux personnes de Montréal-Nord l'accompagnement gratuit d'un médiateur formé, impartial et indépendant de toute institution pour les aider à régler leurs conflits sans avoir recours à un processus judiciaire.

Le projet a de bonnes chances d'être reconduit en 2017.

NOUS JOINDRE

Bureau Accès Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord H1H 5R5
- Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
- Télécopieur : 514 328-4055
- Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Facebook : facebook.com/mtlnord
- YouTube : youtube.com/arrmtlnord

Notre numéro de téléphone unique : 311

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux 514 328-4000

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social **poste 4150**

- Activités récréatives – Camp de jour **poste 4151**
- Bibliothèque Belleville **poste 4140**
- Bibliothèque Yves-Ryan **poste 4135**
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire **poste 5626**
- Bibliothèque Henri-Bourassa **poste 4125**
- Culture et Maison culturelle et communautaire **poste 5640**
- Réservation des plateaux sportifs **poste 4267**
- Maison Brignon-dit-Lapierre **514 328-4759**

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

- Division des permis et inspections **poste 4017**
- Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs **poste 4017**

Vos élus

- CHRISTINE BLACK, mairesse d'arrondissement **poste 4024**
- JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal **poste 5574**
- CHANTAL ROSSI, conseillère de la Ville de Montréal **poste 5573**
- MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac **poste 5575**
- SYLVIA LO BIANCO, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont **poste 5576**

Autres services

- Urgence – Police – Incendie **911**
- Info-Santé **811**
- Service de la sécurité incendie de Montréal (Renseignements) **514 872-3800**
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent) **514 280-2222**
- Poste de police **514 280-0139**

NOUVEAU

ARCHÉ
DU NORD

STÈLES DYNAMIQUES
L'INFO UTILE AU QUOTIDIEN

À UNE DOUZAINÉ D'ENDROITS
ANIMÉS DE L'ARRONDISSEMENT

Montréal-Nord
Montréal

Animation 7 ans et +
**ATELIERS
ÉLECTRIQUES**

Samedi ou dimanche, 14 h
Dans nos 4 bibliothèques

ville.montreal.qc.ca/mtlnord

RESTEZ BRANCHÉS SUR
VOTRE MONDE AVEC LES
OUTILS D'INFORMATION
DE MONTRÉAL-NORD



Facebook

Le fil en continu de la vie nord-montréalaise
facebook.com/mtlnord



Site Internet

Tout sur les affaires citoyennes
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Infolettre

Les infos du mois par courriel
Inscription sur la page d'accueil de notre site web

ville.montreal.qc.ca/mtlnord